

AVENANT N° 8 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la FEDERATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

Représentée par son président, Monsieur Jean ZOUNGRANA
Désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 78572437800019

Article 1 :

La subvention prévue pour 2017 à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de 25 000 € pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif RELEVE (25 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 2 597 344 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

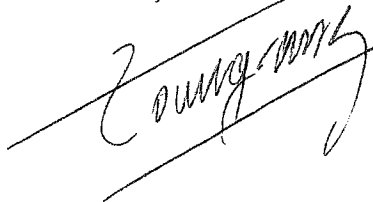
Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

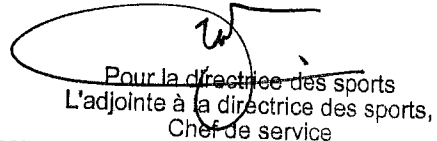
Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 21 AOUT 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK



LA DIRECTRICE DES SPORTS



Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

01/8/2017
VISE LE 01/08/2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 21001272047
Nathalie CUVILLIER



LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs // Action // Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordée	
Créer un réseau de clubs performants et employeurs	617 375 €	137 000 €	137 000 €	480 375 €
Action 1	617 375 €	137 000 €	137 000 €	480 375 €
Structuration fédérale	617 375 €	137 000 €	137 000 €	480 375 €
Etre un acteur reconnu de la mise en oeuvre de la LEMA	66 296 €	22 000 €	22 000 €	44 296 €
Action 1	66 296 €	22 000 €	22 000 €	44 296 €
Structuration fédérale	66 296 €	22 000 €	22 000 €	44 296 €
Améliorer l'offre d'animation sportive pour tout type de public	346 480 €	148 000 €	148 000 €	198 480 €
Action 1	342 480 €	146 000 €	146 000 €	196 480 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	126 839 €	50 000 €	50 000 €	76 839 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	167 374 €	61 000 €	61 000 €	106 374 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	48 267 €	35 000 €	35 000 €	13 267 €
Action 3	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	4 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Obtenir les meilleurs résultats sur les podiums internationaux	3 150 542 €	2 591 983 €	2 564 969 €	585 573 €
Action 2	2 845 114 €	2 402 983 €	2 391 125 €	453 989 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)			0 €	0 €
Aides personnalisées (AP)	360 125 €	360 125 €	360 125 €	0 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	75 647 €	0 €	0 €	75 647 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 084 611 €	911 677 €	903 000 €	181 611 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	316 520 €	313 000 €	313 000 €	3 520 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	1 008 211 €	818 181 €	815 000 €	193 211 €
Action 3	181 113 €	97 000 €	81 844 €	99 269 €
Accompagnement sanitaire préventif	93 898 €	40 000 €	40 000 €	53 898 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	87 215 €	57 000 €	41 844 €	45 371 €
Action 4	124 315 €	92 000 €	92 000 €	32 315 €
Professionnalisation de l'activité	124 315 €	92 000 €	92 000 €	32 315 €
Former les bénévoles les cadres et les pratiquants	195 932 €	54 000 €	54 000 €	141 932 €
Action 4	195 932 €	54 000 €	54 000 €	141 932 €
Professionnalisation de l'activité	195 932 €	54 000 €	54 000 €	141 932 €
Renforcer l'influence de la France auprès des instances internationales	20 200 €	16 000 €	6 500 €	13 700 €
Action 1	20 200 €	16 000 €	6 500 €	13 700 €
Programmes d'échanges internationaux	20 200 €	16 000 €	6 500 €	13 700 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	114 450 €	60 000 €	25 000 €	89 450 €
Action 2	114 450 €	60 000 €	25 000 €	89 450 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	114 450 €	60 000 €	25 000 €	89 450 €
TOTAL	4 511 275 €	3 028 983 €	2 957 469 €	1 553 806 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

360 125 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 597 344 €

Relevé d'identité bancaire

TITULAIRE DU COMPTE
F.F.C.K.

DOMICILIATION
C.C. AG CRETEIL

		RIB	
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
42559	00022	21021773306	31

IBAN
FR76 4255 9000 2221 0217 7330 631

BIC
CCOPFRPPXXX